



economia

Supplément économique gratuit paraissant chaque mardi

Le Temps

Mardi 21 Février 2012 3ème année . N° 39

# Faut-il en finir avec le modèle de compensation ?



**Quoi de neuf?** Les Qataris mettent le paquet... Là où il faut, néanmoins?

**Thématique :** Financement de la campagne électorale

**Secteur :** Le tourisme tunisien pénalisé par sa saisonnalité?



## Fitch Ratings confirme la perspective stable pour Tunisiana

Fitch Ratings a confirmé les notes de défaut émetteur (Issuer Default Rating – IDR) à long terme en devises et en monnaie locale attribuées à Tunisiana SA à 'BBB-' et sa note nationale à long terme à 'AA-(tun)'. La perspective de toutes ces notes est stable. Les notes de Tunisiana reposent sur les performances propres et le profil financier de sa société de téléphonie mobile de marque Tunisiana. Wataniya, qui détenait déjà 50% de Tunisiana avant d'acquérir la participation d'Orascom Telecom, est devenue l'actionnaire majoritaire avec une part de 75% du capital au 1<sup>er</sup> T 2011. Cette acquisition a renforcé les liens de Tunisiana avec sa maison mère, Qatar Telecom Q.S.C. (Qtel, 'A+/'Stable), qui détient 52,5% de Wataniya.

La perspective stable reflète la capacité de Tunisiana à préserver ses parts de marché contre ses concurrents, ainsi que l'incidence limitée du recul attendu des marges d'EBITDA sur son cash flow libre pré-dividendes.



## Deux prêts japonais de 360 MDT à la Tunisie

358 millions de dinars. C'est le montant total de deux prêts de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à la Tunisie. Le premier accord de prêt, signé avec la STA (Société Tunisie Autoroutes) pour un montant de près de 291 MDT, a porté sur le financement du projet de construction de l'autoroute Transmaghrébine, Gabès-Médénine, dont l'objectif est de faciliter la circulation des personnes et des biens à partir de Tunis jusqu'à cette région. Le deuxième prêt conclu avec la SONEDE (Société nationale de distribution et d'exploitation des eaux) pour un montant d'environ 117 MDT, est destiné à financer les travaux de réhabilitation et d'agrandissement des installations de distribution d'eau dans les centres urbains de la

Tunisie. Il vise le renforcement de la capacité du réseau de distribution d'eau dans 19 gouvernorats parmi lesquels figurent Sidi Bouzid, Kasserine, Le Kef, Jendouba et Gafsa.



**Supplément hebdomadaire réalisé par:**

**Le Service économie du Temps :**

Yosr Guerfel Akkari  
Zied Dabbar  
Haykel Tlili

\*\*\*

**Collaborateurs :**

Salah Ghrab  
Kamel Bouaouina

\*\*\*

**Infographie et mise en page**  
Myriam El Jed

## L'ATUGE s'investit dans l'employabilité

L'ATUGE en collaboration avec le Fonds Canadien des Initiatives Locales (FCIL) ont travaillé à la mise à disposition des chercheurs d'emplois et les nouveaux diplômés un outil interactif et ludique permettant de cerner cette problématique et de mettre à la disposition des jeunes en recherche d'un stage professionnel ou d'un emploi, les conseils pratiques qui leur permettront de réussir cette étape importante dans leur parcours professionnel. L'acte professionnel le plus important est la maîtrise de l'entretien d'embauche. A travers leur expérience dans le monde du travail, notamment celui de l'entreprise, les acteurs de la vie économique tunisienne constatent que les jeunes diplômés y sont peu ou pas préparés. Forte de ce constat, l'Atuge a proposé au Fonds Canadien des Initiatives Locales (FCIL) de financer la mise à disposition d'un outil interactif et ludique permettant de cerner cette problématique et de mettre à la disposition des jeunes en recherche d'un stage professionnel ou d'un emploi, les conseils pratiques qui leur permettront de réussir cette étape importante dans leur parcours professionnel. L'outil prend la forme d'un DVD interactif, qui sera ultérieurement disponible sur Internet. Tout au long de l'année 2012, l'Atuge s'emploiera à diffuser ce support au plus grand nombre à travers une série d'actions de terrain.



## L'API et l'ATUPEE, ensemble pour la promotion du partenariat

Dans le cadre de l'animation de son réseau de pépinières d'entreprises et de la diffusion de la culture entrepreneuriale, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation en partenariat avec l'Association Tunisienne pour l'Entrepreneuriat et l'essaimage organise le 27 février 2012, en son siège, une conférence sur la créativité dans le processus de création d'entreprise et le mentorat, comme première expérience à initier en Tunisie. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Agence universitaire de la Francophonie, et son programme FICRE destiné à développer au Maghreb une filière en innovation et création d'entreprises. Ce premier séminaire dans le cadre du Partenariat API/ATUPEE sera animé par le Professeur Louis Jacques Filion, Directeur de la chaire d'Entrepreneuriat Rogers-J-A-Bombardier à HEC Montréal Québec, Canada.



Par Raouf Khalsi

## Déréglementation

Voilà, donc, que les orthodoxies politiques relèguent à l'arrière plan les pesanteurs économiques. Non seulement le politique prime, mais l'overdose des dogmes religieux contre-nature, la taxe d'impies, l'économie, et les équilibres macro-économiques de futilités, sinon de « légendes » aux yeux des nouveaux théoriciens de l'économie. L'ennui, c'est que ce gouvernement ne compte pas d'économistes de premier plan ou alors ils sont tenus, de se conformer aux nouveaux préceptes économiques de la Troïka. On parle d'action sociale comme si celle-ci pouvait être dissociée de la stratégie économique. Nous comprenons que le gouvernement cherche, à ce propos, à enclencher la machine du social quantitatif dès lors qu'il est prouvé que les « 26-26 », les « 21-21 », les associations caritatives de façade et, même, de détournements de fonds, n'auront servi que des intérêts exigus, c'est-à-dire, un social sélectif et résolument qualitatif. Même la présumée bonne santé de la classe moyenne se révèle être un leurre et un fil ténu poussant plutôt vers un nivellement par le bas.

Tout cela amplifie la sinistrose sociale et économique. Le gouvernement est, sans doute, animé de bonnes intentions.

Mais il ne pourra pas redresser les équilibres économiques, sans feuille de route claire, et sans remédier à la déréglementation ayant éclaboussé les normes basiques de la régulation.



## Le gouvernement réagit: Relance économique?



Après la morosité relative ayant marqué certains secteurs de l'activité économique en Tunisie, en 2011, à cause des aléas de la Révolution du 14 janvier 2011, conjugués aux effets pervers de la crise économique mondiale, toujours, en vigueur, et les problèmes d'endettement rencontrés par certains pays européens de la zone euro, les responsables tunisiens escomptent redresser la barre en 2012, et affichent un optimisme assez justifié, à ce propos, notamment en ce qui concerne la relance des investissements locaux et étrangers.

Les avantages comparatifs traditionnels de la Tunisie, dans ce domaine, restent intacts, selon les nouveaux dirigeants de la démocratie tunisienne naissante et ils se sont plutôt renforcés par le grand capital de sympathie dont commence à jouir la Tunisie, à l'échelle régionale et mondiale, pour sa réussite dans la conduite de la transition démocratique.

La confiance des investisseurs nationaux et internationaux, un peu secouée, a été rétablie, soulignent-ils, en donnant comme preuves, les visites ininterrompues effectuées, en Tunisie, tout au long de l'année écoulée et jusqu'à ce jour, par des délégations politiques, économiques et d'hommes d'affaires des divers pays du monde, dont celles de présidents de grandes firmes multinationales, comme les présidents du groupe européen Airbus, et du groupe

japonais Yakazaki. De son côté, le groupe allemand Leoni a décidé non seulement la poursuite de l'exploitation de son usine dans la ville de Mateur, mais aussi de procéder à de nouvelles créations en Tunisie, notamment dans la ville de Sidi Bou Zid, comme il l'avait, précédemment, promis. Au même moment, 40 nouvelles entreprises allemandes sont en cours d'implantation en Tunisie.

En 2011, d'après les chiffres fournis par les services concernés, les industries manufacturières en Tunisie et le secteur agricole ont enregistré des records en matière de production et d'exportation.

En valeur, les exportations tunisiennes des industries manufacturières ont dépassé, pour la première fois de l'histoire, le seuil de 20 milliards dinars, en 2011, tandis que quelques 600 nouvelles sociétés ont été créées.

Il y a eu, certes, une baisse des Investissements directs étrangers (IDE), en 2011, estimée à environ 29%, mais le Maroc a enregistré durant la même période une baisse des IDE de l'ordre de 35%.

Aussi, des plans d'action ont été arrêtés par le gouvernement pour assurer en 2012, la relance ambitionnée de l'activité économique et des Investissements directs étrangers, en particulier, en faisant en sorte que les IDE retrouvent leur niveau de 2010, soit 2400 millions dinars, dans la perspective de les impulser

d'avantage, durant les années à venir.

### Réformes pointues dans tous les domaines

Des mesures ont été prises pour assainir l'environnement des affaires. Les autorités ont mis fin aux mouvements d'occupation des lieux de travail (sitins), jugeant que la situation en matière de maturité démocratique en Tunisie tolère, dorénavant, une application ferme de la loi et des réglementations, dans ce domaine.

Les départements ministériels concernés par la relance économique travaillent, chacun en ce qui le concerne, à l'élaboration des réformes nécessaires en vue de réunir toutes les conditions propices à la relance économique, en Tunisie. Des équipes d'experts se penchent sur la réforme du Code d'incitation aux investissements pour l'adapter au nouveau contexte, et l'amender dans le sens d'une plus grande libération des opérations économiques, conformément aux attentes souvent exprimées par les opérateurs économiques, à travers, entre autres, la simplification des procédures administratives jugées encore pesantes, et l'élimination de toutes les entraves anachroniques à la réalisation des nouveaux projets par les nationaux et les étrangers, ou plutôt les résidents et les non résidents. De nouveaux avantages sont prévus en faveur des projets à haute valeur ajoutée

et à contenu technologique élevé, susceptibles de consolider les assises de l'économie du savoir. Ce processus de réformes englobera, également, le système bancaire et financier et les domaines fonciers, afin d'offrir les nouveaux terrains indispensables à la création de nouvelles zones industrielles. Les régions intérieures dites prioritaires en matière de développement sont restées des régions à vocation agricole, ce qui nécessite des déclassements de terrains au profit du développement industriel.

Dans la foulée, de grands et mégaprojets seront bientôt lancés et contribueront à redynamiser l'activité économique, base essentielle de la génération de l'emploi et du développement.

En valeur, les exportations tunisiennes des industries manufacturières ont dépassé, pour la première fois de l'histoire, le seuil de 20 milliards dinars, en 2011, tandis que quelques 600 nouvelles sociétés ont été créées.

# Faut-il en finir avec le modèle de compensation ?

*Laisser le temps au temps, appelle le gouvernement (si c'est possible). Mais, que faire au dictat « de l'ici et maintenant » ? « Seul Dieu en est capable », estime Mohamed Lamine Chakhari, ministre du commerce et de l'industrie et de l'artisanat, lors d'une interview à notre confrère Express FM. A-t-il vraiment raison ? Déjà à la tête de ce ministère depuis 60 jours, le ministre n'a rien engagé en matière de réformes. Bien au contraire, le ministère et de l'avis même du consommateur ainsi que des spécialistes se trouve incapable de faire face à la flambée des produits alimentaires tels que les fruits et légumes et les viandes tout type confondu. On avance, néanmoins des solutions. Face à ces augmentations exagérées, Mohamed Lamine Chakhari propose trois issues. Les consommateurs doivent, en premier lieu, refuser d'acheter les produits dont le prix est élevé et d'informer l'administration de tout abus. Parallèlement, le ministère doit intensifier le contrôle des points de vente et recourir à l'importation pour réguler le marché et dissuader la spéculation. Encore de l'importation ?*



## Tension inflationniste

L'indice de prix à la consommation familiale grimpe encore. Il atteint 5,1% au cours du mois de Janvier 2012. Cette augmentation est due, selon les statistiques établies par l'Institut national de la statistique (INS), à la hausse des prix des produits alimentaires (+6,6%), du tabac (+9,8%), de l'habillement et chaussures (+6,3%), ainsi que la restauration et l'hôtellerie (+6%). Les produits dont les prix sont libres ont également connu une augmentation de 6,6%. Les mêmes chiffres de l'INS, indiquent, une hausse de 0,7% de l'indice de prix au cours des deux derniers mois (de décembre 2011 à Janvier 2012). Cette augmentation s'explique par l'accroissement des prix du groupe «denrées alimentaires et boissons» (+1,5%) due à la hausse de certains produits de consommation courante, en l'occurrence les œufs (+15%), les viandes (+3,4%), les légumes (+1,8%), les épices (+2,4%). La tension inflationniste est également manifeste chez d'autres secteurs, à l'instar des groupes «ameublement et équipements ménagers», et «restauration et hôtellerie» qui ont accusé une hausse respective de

1% et de 0,7%. Les effets de ces augmentations seraient négatifs sur le budget de l'Etat qui se voit obligé de réviser à la hausse le budget des subventions. A cet égard, il convient de rappeler que pour l'année dernière, les charges de la cais-

se de compensation dépassent 1246 millions de dinars soit 2% du PIB. Les subventions allouées à l'énergie avoisinent 2162 millions de dinars. Trop c'est trop ! Mais à qui profitent réellement ces subventions ?

Alors, que l'Etat demeure ferme et résolu concernant la continuité des subventions, on affirme auprès des économistes que ces subventions ne profitent qu'aux riches. Les subventions de l'énergie (électricité, hydrocarbures), de l'eau, des

## Subvention ; des chiffres à connaître

Le gaz naturel est subventionné à hauteur de 100%. La tonne de gaz est vendue à 250 dinars, alors que la Société tunisienne d'électricité et de gaz (Steg), l'achète à un prix double, soit 500 dinars. Il en est de même pour le gaz GPL. La bouteille est vendue à 7,5 dinars, alors que son prix réel avoisine 16,5 dinars, ramenant ainsi la subvention à 9 dinars par bouteille. L'électricité est, aussi, subventionnée. Le prix d'un Kw vendu est de l'ordre de 0,118 dinar. Son prix réel est égal 0,163 dinar le Kw. La Steg subventionne à hauteur de 54,7 millimes chaque kilowatt produit et 51 millimes par mètre cube de gaz. Les subventions étatiques atteignent 1100 millions de dinars en 2010, et elles ont fort probablement augmenté l'année dernière (chiffres pas encore prêts). S'agissant des produits pétroliers, l'Etat subventionne à hauteur de 0,180 dinar le litre de gasoil qui se vend à 0,960 le litre alors que son prix réel est de l'ordre de 1,140 dinar. Le pétrole domestique, est subventionné à hauteur de 0,412 dinar et vendu à 0,760 dinar le litre. Les subventions touchent également aux produits de base avec une enveloppe estimée à 1200 millions de dinars, y compris les 107 millions de dinars résultant de la subvention du lait, des tomates concentrés et d'autre produit, mesure prise depuis le jour du départ du président déchu.





catégories sociales visées ; la classe des pauvres et démunis qui représentent au moins 20% de la population tunisienne. Mais, comment ?

produits de base ne profitent qu'aux industriels et qu'aux classes dont les revenus sont déjà jugés élevés. De l'avis des spécialistes, les aides et les subventions devraient être accordées directement aux

### Politique de ciblage

La somme allouée à la caisse de compensation est colossale. Dans le projet du budget économique de l'année 2012, l'Etat va consacrer environ 2377 millions de dinars pour la subvention directe des produits de bases, des hydrocarbures et du transport. Le niveau de subvention s'évalue à 3,3% du PIB national, contre un pourcentage de 4,3% au cours de cette année, soit l'équivalent de 2869 millions de dinars. La compensation directe des produits de base serait estimée à 1200 millions de dinars, celle allouée aux hydrocarbures et à l'électricité frôlerait les 900 millions de dinars. Les subventions allouées au transport seraient de l'ordre de 277,5 millions de dinars.

Ce chiffre pèse lourdement sur le budget de l'Etat, alimenté déjà par une grande partie par les contribuables. De l'avis des économistes, il faut qu'elle soit contrôlée périodiquement. Les sociétés bénéficiant des subventions devraient ainsi fournir des données sur le volume des subventions accordé. La révision de la structure des



prix des produits subventionnés pourrait également être un créneau pour la réforme de la compensation. La politique de ciblage, se présente quant à elle comme alternative pour résoudre ce problème. Adoptée par bon nombre de pays, elle a donné ses preuves de succès. Il s'agit ainsi, du modèle mexicain monté localement en 1997 à la suite de la crise Tequila après la chute du PIB mexicain sera de 7 %. Ainsi, les 25 millions d'indigents étaient recensés et ont reçu par la suite des aides directes, conditionnées. Les résul-

tats étaient largement positifs, avec uniquement un coût de 0,5% du PIB. Les charges de compensations ont été largement réduites et le système mexicain devient aujourd'hui une référence. Des années plus tard, l'Indonésie pratique avec succès le même modèle. Le Brésil s'y met à suivre le même plan. Avec aussi 0,5% de PIB, l'économie brésilienne a connu la réintégration de 30 millions de pauvres. De quoi penser à réduire les charges de compensation en Tunisie. Serait-ce applicable ?

## Le ministère de l'Industrie et du Commerce appelle à la lutte contre la hausse des prix

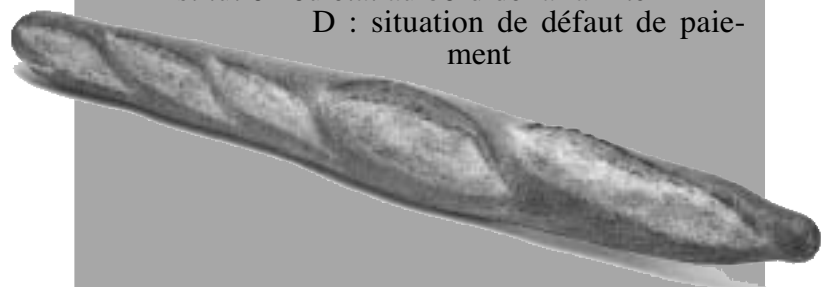
Le ministère de l'Industrie et du Commerce (département du commerce et de l'artisanat), a lancé un appel à tous les producteurs, commerçants et fournisseurs de services à participer à l'effort national visant à lutter contre les hausses des prix. Dans un communiqué publié, jeudi, le département du commerce a mis l'accent sur l'importance de maîtriser davantage les coûts de production et de distribution, outre le respect des lois et des dispositions gérant l'activité commerciale, notamment les prix, la compétitivité et la protection du consommateur, appelé à jouer pleinement son rôle de régulateur. Le ministère souligne que le programme déjà mis en place par ses services, vise à renforcer les opérations de contrôle économique, après l'amélioration de la situation sécuritaire dans le

pays. Et d'ajouter que les services concernés sanctionneront tous les dépassements dans le cadre des lois en vigueur. « Nous oeuvrons pour améliorer le niveau de l'offre, à travers l'importation ou le renforcement de la production des produits agricoles (viandes rouges et blanches, œufs et légumes) », souligne encore le ministère, précisant que cette démarche « permettra de garantir l'équilibre de l'offre et de la demande et la stabilité des prix, l'ultime objectif étant de préserver le pouvoir d'achat du consommateur et la transparence des transactions commerciales ». Le ministère rappelle en outre « les efforts déployés par les différents services de contrôle concernés par la lutte contre la contrebande des produits subventionnés ou consacrés à l'approvisionnement du marché intérieur ».



### Prix des produits de base subventionnés

- Pain (400 g): 230 millimes
  - Petit pain (Baguette- 220 g): 190 millimes
  - Semoule: 450 millimes /kg
  - Pâte alimentaire (macaroni): 805 millimes/kg
  - Couscous: 795 millimes /kg
  - Farine extra fine: 630 millimes /kg
  - Huile végétale: 900 millimes / litre
  - Lait: 970 millimes/ litre (paquet)
  - Lait: 920 millimes/ litre (bouteille)
  - Sucre: 970 millimes / kg
  - Conserve de tomates: 1600 millimes / boîte de 800 g
- CCC+, CCC, CCC- : Mauvaise condition, institution ou état au bord de la faillite  
D : situation de défaut de paiement



## Financement de la campagne électorale : Sujet oublié ou reporté ?



◇◇◇◇◇  
Par Anis WAHABI  
Expert Comptable

Sur le site Internet du Sénat français je trouve la formule suivante qui me plaît : « La démocratie n'a pas de prix, mais elle a un coût ». J'ajouterais : « le coût est double, moral et pécuniaire ».

Pour ne pas trahir ma vocation, je ne parlerai que de ce deuxième aspect, celui ayant trait aux « flouss ». En effet, le financement des élections de la constituante a fait couler beaucoup d'encre avant le 23 octobre, mais tombé dans les oubliettes depuis. Tractations politiques, ou politicienne, obligent. Rappelons alors que les ressources réservées au financement de la campagne électorale ont été régies par les dispositions des articles 52 et 53 du décret-loi n°35-2011 du 10 mai 2011. Dans ce décret-loi, le législateur « provisoire version 1.0 » a opté pour un financement « exclusivement » public de la première élection libre et transparente jamais vécue en Tunisie. C'est donc le contribuable qui a payé la totalité de la facture dont il ne sait pas, à ce jour, l'addition. Nous savons du moins que le montant de la subvention allouée aux partis ou aux listes indépendantes varie en fonction des circonscriptions électorales en prenant en considération le nombre d'électeurs dans chaque circonscription. Nous savons aussi que la moitié du montant de la subvention est versé par le ministère des Finances avant le démarrage de la campagne électorale, le 1er octobre. La deuxième tranche est versée avant la clôture de la campagne électorale. Il serait utile au cher contribuable, qui ne cesse de contester contre la cherté de la vie, que chaque liste n'ayant pas obtenu au moins 3% des suffrages exprimés au niveau de la circonscription électorale doit restituer la moitié du montant de la subvention au trésor public de l'Etat. Quatre mois après la journée mémorable du 23 octobre, nous n'avons pas eu d'information complète ni détaillée sur le coût global de l'opération et par liste

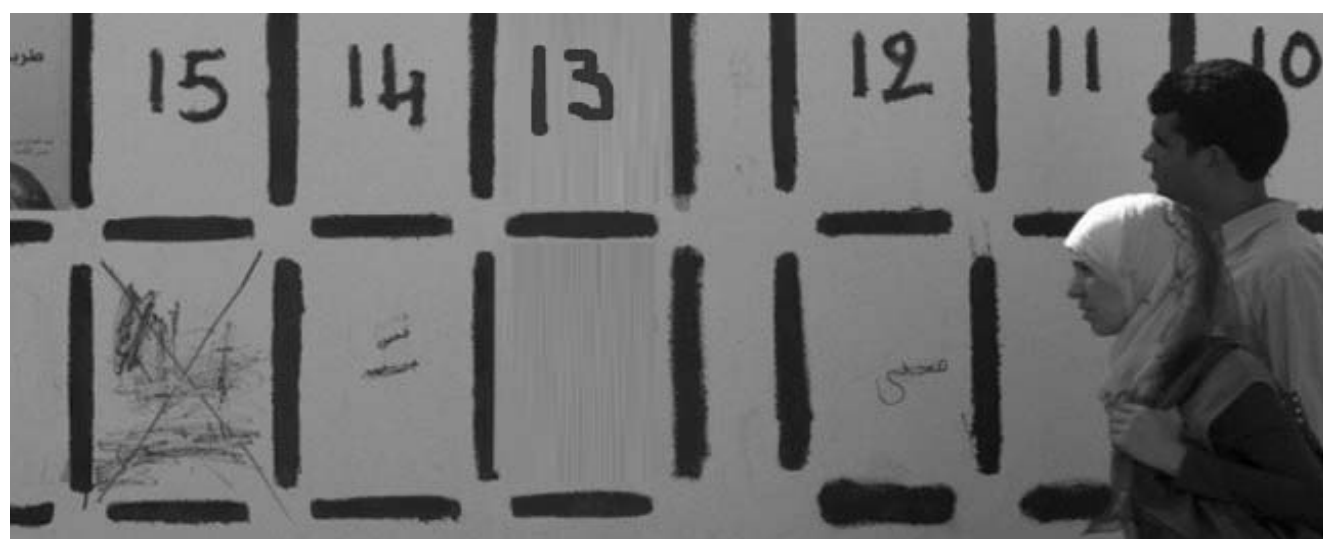


bénéficiaire. Aucune information n'est aussi présentée, à ma connaissance, sur la restitution des sommes dues par les listes n'ayant pas atteint le seuil magique de 3%. Faut-il peut-être attendre le rapport de la cour des comptes pour accéder à l'information ? Dans ce cas, il nous reste encore deux mois pour arriver à la date limite prévue par l'article 52 du décret-loi précité. Car, rappelons le, le financement de la campagne électorale est soumis au contrôle de la Cour

**Nous n'avons pas eu d'information complète ni détaillée sur le coût global de l'opération.**

des comptes et de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) chargée de veiller à la bonne application des dispositions du décret-loi relatif à l'élection des membres de la Constituante, de superviser les campagnes électorales et de garantir l'égalité entre les candidats en lice. La question qui s'en découle de la manière la plus naturelle est la suivante : et s'il y a eu certaines violations aux règles du jeu ?

Même si la réglementation prévoit que l'ISIE peut annuler les résultats du scrutin dans ce cas, pourrait-elle, eu égard les développements actuelles de la situation, demander un nouveau décompte des voix et annuler les listes concernées ? Les garants d'une vraie transition démocratique sont, à mon sens, les instances chargées de la mission de contrôle à savoir, le ministère des Finances, l'ISIE, le Tribunal administratif, les Tribunaux judiciaires et la Cour des comptes. Chacun devrait assumer sa responsabilité, car la démocratie naissante a besoin d'être renforcée, par une application stricte des conditions de transparence financière, pilier majeure de la bonne gouvernance.



## Les soldes d'hiver du 1er février au 15 mars : attention à l'arnaque



Les soldes d'hiver pour l'année 2012 ont démarré le 1er février et se poursuivront jusqu'au 15 mars. Malgré la hausse du niveau général des prix à la consommation familiale et la crise économique qui affecte l'économie nationale, les super et les hypermarchés, les boutiques, sont huppés de consommateurs en quête de bonnes affaires. Nous sommes encore à la 1ère et 2ème démarque, mais le consommateur tunisien craint toujours la qualité des produits soldés. Trop d'affiches et de couleurs attrayants pour les petits que pour les grands, mais faut-il faire attention à l'arnaque et surtout au pub mensongère. Avant le lancement des soldes, il est recommandé à tout consommateur pressé de se méfier des trop grosses réductions et de juger avant tout le rapport qualité-prix. Afin d'écouler les stocks plus rapidement, certains commerçants, proposent des réductions jusqu'à 70% dès les premiers jours, mais derrière ces jolis chiffres, se cachent des pratiques contraires à nos convictions .. et parfois à la loi.

## Les bonnes affaires chez Echribay

Même si le e-commerce peine de trouver sa place dans le commerce tunisien, les sites d'achats et de ventes en lignes d'articles d'occasions ou neufs et l'échange prolifèrent en Tunisie. Et les consommateurs semblent trouver leur bon compte. Outre Bakchich, Tunisie-annonce et autres, Echribay est le premier site Tunisien de ventes et d'achats aux enchères. Il permet à nous tous, où on veut et quant on veut de vendre, d'acheter ou d'échanger des articles selon différentes modalités (ex. Système d'achat immédiat, système d'enchères en ligne).

EchriBay héberge le contenu des annonces mises en ligne par les vendeurs (texte, photos, etc.) sans intervention contrôlée dans la transaction entre acheteurs et vendeurs. La mise en place d'une enchère sur Echribay.com est gratuite. Il suffit de s'inscrire et d'activer le compte à partir de l'Email reçu. Toutefois le site met en garde les membres en leur rappelant que l'authentification des utilisateurs sur Internet étant difficile, et ne peuvent confirmer l'identité de chaque membre. Pour y remédier, les administrateurs du site ont mis en ligne un système dit d'évaluations pour permettre aux utilisateurs d'évaluer le sérieux des personnes suite à une transaction.



## Les produits d'entretien écolo s'invitent chez nous



La notion bio prend de plus en plus de l'élan en Tunisie. La maison bio, le textile écolo, le tourisme vert mais aussi le shopping écolo. L'introduction de la composante environnementale dans le monde de l'entreprise et dans les articles de consommation courante s'inscrit dans le cadre de la réduction des émissions à effets de serre et dans le cadre de la promotion de l'économie verte ou encore l'économie citoyenne. Ainsi, outre le textile écolo, le tourisme vert, les produits d'entretien bio s'invitent sur nos étalages. Cette orientation permet la fois de préserver la santé mais aussi de favoriser une nouvelle niche de production pour les entreprises dites vertes.

## Hiriko, la voiture pliable de demain

Rouler dans une voiture électrique, et la plier au moment de vous garer vous semble être une idée complètement farfelue ? Et pourtant, Hiriko pourrait bien envahir les grandes agglomérations d'ici quelques mois et révolutionner la mobilité urbaine. Né en 2010 en Espagne, le projet Hiriko (qui signifie Urbain en basque) est depuis développé par un consortium unique de diverses entreprises et institutions, MIT Media Lab en tête. Hiriko est un nouveau concept de véhicule urbain, dédié à la mobilité propre, simple, et rapide. Cette nouvelle manière de concevoir les déplacements en favorisant de meilleures relations entre la ville, les citoyens et le trafic place la qualité de vie en plein cœur des endroits où le trafic est important. La petite Hiriko a tout d'une grande ! 100% électrique, et non pas hybride comme la plupart des véhicules motorisés plus propres sur le marché, Hiriko ne possède aucune portière, mais un toit ouvrant par lequel on accède à l'habitacle. Hiriko possède deux places et quatre moteurs (un moteur pour chaque roue) pour une autonomie de 120 kilomètres. Au delà du fait qu'Hiriko est une petite citadine 100% électrique, dont les batteries se rechargeraient à grande vitesse d'après les constructeurs, son principal intérêt réside dans le fait qu'elle est pliable. Alors qu'en ville, le manque de places de stationnement est fréquent, poussant de nombreux automobilistes à tourner, à surconsommer et à râler au volant, cela pourrait bien ne plus être un problème : Hiriko passe de 2,5 mètres de long à 1,5m en quelques secondes. Un trou de souris suffit alors ! Fin janvier 2012, le véhicule Hiriko a été présenté au président de la Commission européenne José Manuel Durão Barroso à Bruxelles. L'homme a fièrement posé au volant de la voiture produite par sept entreprises basques.

Aujourd'hui testée et produite à très petite échelle, Hiriko pourrait bien débarquer auprès du grand public en 2013 pour un prix estimé à 12.500€ environ, soit 25.000 DT.



# Le tourisme tunisien pénalisé par sa saisonnalité ?



***L'activité touristique en Tunisie manifeste un fort comportement saisonnier qui se traduit par une concentration de la demande axée sur quelques mois de l'année (juillet, août et septembre). Cela est dû à la spécificité essentiellement balnéaire du tourisme tunisien attirant un plus large public pendant la haute saison (chaude et ensoleillée). Ce comportement affecte négativement la rentabilité de ce secteur et se répercute sur ses performances financières. Comment se manifeste cette saisonnalité ? Comment faire face à ce phénomène qui nuit à notre tourisme ?***

L'activité touristique en Tunisie au cours de cet hiver est un peu à l'image de la météo : très nuageuse voire catastrophique. Elle a montré quelques signes d'essoufflement depuis janvier en raison de la conjoncture économique difficile. Les perspectives pour mars et avril ne sont pas encourageantes. Le résultat est que le tourisme tunisien va droit vers une saisonnalité de plus en plus prononcée. Les entrées sont en baisse. Les hôtels sont vides. Pour l'instant, on constate une baisse des réservations dans les différentes stations qui prennent une grosse claque, notamment quand il n'y a pas de garantie d'avoir du soleil sur place, et la clientèle étrangère fait sérieusement défaut. La saisonnalité du tourisme touche presque tous

ceux qui travaillent pour le tourisme ou par le tourisme. Les professionnels du tourisme ne cachent plus leur désarroi. L'année 2012 commence mal, et de façon quasi unanime, ils pensent qu'elle sera pire que 2011. « Ici, hôtels, bazars ou agences de voyages, nous vivons tous le même problème », lance un artisan. « Nous attendons l'arrivée des touristes. Ils boudent la Tunisie. Ceci se déteint sur notre chiffre d'affaires et nous sommes obligés de réduire le personnel » nous dit un restaurateur d'Hammamet. Le tourisme d'affaires qui permet généralement d'atténuer les effets de la basse saison, avec des revenus plus substantiels, fait aussi défaut. « Même nos centres de thalasso sont boudés » avoue un hôtelier de

Hammamet.

On parle aujourd'hui d'établissements qui seraient sur le point de se séparer d'une partie de leur personnel, alors que d'autres sont incapables de faire face à leurs engagements envers les banques. Globalement, une saison haute (avril à octobre) se distingue d'une saison basse (novembre à mars). A l'intérieur de la haute saison, deux pics de fréquentation peuvent être isolés : l'un en mai et l'autre de juillet à septembre avec un maximum atteint en août. Le coefficient de saisonnalité dans nos zones touristiques montre que l'activité touristique est saisonnière dans l'ensemble. Cette saisonnalité constitue un risque de non-durabilité dans le sens où les emplois touristiques sont aussi saisonniers. Ce qui ne favorise ni la qualité ni, surtout, la productivité. Les prix souvent bradés font chuter aussi les recettes touristiques tunisiennes en raison de la faiblesse des prix moyens par lit loué (1 à 5 entre la Tunisie et la Turquie et de 1 à 3 entre la Tunisie et le Maroc). Cette saisonnalité comme nous le précise Nader Sfia directeur commercial à Africa Jade est liée à la situa-

tion sécuritaire dans le pays « Le secteur touristique a été touché par la révolution. Ce climat d'insécurité a fait désormais peur à beaucoup de touristes. Ce faisant, les flux touristiques vers la Tunisie sont complètement perturbés. Ces facteurs ont donné lieu à un net ralentissement de l'activité de ce secteur. Sur les marchés émetteurs de touristes, la Tunisie rencontre un problème d'image et de communication. De déficit, cette image est passée à l'effritement. Au rythme où vont les choses, la Tunisie est en train de perdre du terrain, des parts de marché et vendue à des prix bas. Nous sommes en difficulté et nous militons pour maintenir nos hôtels ouverts et surtout garder nos employés. L'aérien ne suit pas en cette période creuse. Il faudrait multiplier les charters notamment sur les marchés russe et scandinave. Nous avons un grand potentiel à drainer. Il suffit de s'investir et de croire à notre destination »

## **Comment faire face à ce fléau ?**

Cette saisonnalité entraîne une alternance entre une basse saison, synonyme de faible acti-

tivité, et une haute saison, synonyme à l'inverse de forte activité, et apparaît du fait d'une offre qui ne peut être exploitée sur une année entière, car inadaptée à la demande en basse saison. Comment s'en sortir ? Quelle stratégie faut-il adopter ?

Pour parer à cette saisonnalité, les solutions existent avoue Afif Kchouk hôtelier à Bizerte « La première est dans le transport aérien. Il faut réellement pratiquer la politique du ciel ouvert, jouer franc jeu et laisser les compagnies low cost opérer sur la Tunisie. Il faut engager les tour-opérateurs dans une programmation charter quitte à partager avec eux le risque. La deuxième est dans l'animation de jour et de nuit. Les stations touristiques meurent d'ennui. Elles sont désertées et silencieuses. Que voulez-vous qu'un touriste vienne y faire en hiver, s'il ne peut se distraire et s'amuser ? Créer la vie, donner une âme aux zones touristiques, en hiver surtout, voilà ce qu'il faut pour drainer les touristes et leur donner la joie de vivre en Tunisie. La thalasso, le golf, le tourisme saharien marcheraient mieux s'il y avait cette animation. Il y a un vide quelque part dans les esprits une absence de motivation. Mais il suffit de croire en cette activité et remonter la pente » Pour lutter contre la saisonnalité, il faut miser, en basse saison, sur des événements à forte attractivité touristique soit existants soit à créer. « Il faudrait étudier les besoins du consommateur, faire une segmentation, et apporter des réponses à chaque segment nous dit un professionnel de Sousse. Il y a le segment des seniors, des retraités qui ont beaucoup de temps libre pour les loisirs. Cette clientèle présente l'avantage d'être disponible hors saison et de disposer de temps et d'argent. Deuxième piste : une politique événementielle ambitieuse. Les événements (festivals, événements sportifs) permettent en effet de « désaisonnaliser » le tourisme. Les rallyes, les circuits, la chasse, l'impact de ces événements est très positif. D'autres pistes méritent d'être relevées : le tourisme d'affaires et de congrès, deux créneaux porteurs qui peuvent améliorer le taux d'occupation de nos hôtels. Il faudrait cibler les segments de consommateurs qui peuvent partir en vacances en dehors de la

*Cette saisonnalité entraîne une alternance entre une basse saison, synonyme de faible activité, et une haute saison, synonyme à l'inverse de forte activité, et apparaît du fait d'une offre qui ne peut être exploitée sur une année entière, car inadaptée à la demande en basse saison.*

saison estivale (les retraités, les congressistes..) différencier le produit offert à ces consommateurs en développant un tourisme pour d'autres motifs : culturels, d'affaires, où le facteur climatique ne joue pas en priorité » Mais comme nous l'a précisé Amel Hachani de l'ONTT de Paris « Il faudrait améliorer le positionnement de la Tunisie et sortir de l'image « Tunisie bas prix à qualité moyenne ». Une destination qui est commercialisée à 70% (et même plus pour d'autres marchés) par des Tours Opérateurs, de vrais mastodontes, reste tributaire de politique agressive, de prix imposés et non négociés. En dehors de l'hôtel, c'est là où la discussion commence : Les Français, au-delà de la clientèle famille cherchent à découvrir un pays et non pas à séjourner dans un hôtel. C'est de ce point de vue que notre stratégie marketing va se construire et c'est notre priorité en tant qu'administration, en étroite collaboration avec la profession et les compagnies aériennes

(étrangères et pavillon National). L'ouverture du ciel devient une nécessité certes, mais doit être accompagnée du lancement d'un portail, un opérateur en ligne qui réunira toute l'offre touristique dans toutes ses composantes, une vraie plateforme. Avec l'arrivée des compagnies low-cost, nous serons tous gagnants, car la destination sera commercialisée toute l'année (pas seulement les 4 mois de l'été) et la forte saisonnalité sera certes résorbée. Tous les intervenants trouveront leur compte, j'en suis sûr » Sur ce ton optimiste, nous pourrions dire que le tourisme tunisien pourra retrouver sa vitesse de croisière et redémarrer vite.



## Brèves touristiques

### Foire touristique de Belgrade

L'ONTT sera présente du 26 au 29 février à la Foire touristique de Belgrade. Une opportunité de booster le marché serbe en Tunisie

### Eductour algérien à Djerba

L'ONTT Alger organise un éductour à Djerba du 27 février au 3 mars 2012 qui s'insère dans le cadre de la promotion de la Tunisie sur le marché algérien

### Salon des équipements hôteliers à Djerba

Resto Expo, c'est le premier salon des équipements hôteliers organisé à Djerba du 7 au 10 mars par la chambre de commerce tuniso-libyenne

### Sig Golf Town à Vérone

Plusieurs promoteurs de golf de Hammamet, Kantaoui, Monastir, Gammarth et Djerba seront présents au Sig Golf Town du 24 au 27 février à Vérone

### La télé finlandaise à Hammamet et Sousse

TV4 la télé finlandaise séjournera du 24 février au 20 avril en vue de réaliser des reportages sur les stations touristiques de Sousse et Hammamet

### Tunis-Lille à partir du 26 mars

Tunisair lancera le lundi 26 mars 2012 une ligne aérienne reliant Tunis à Lille à raison de deux vols par semaine

### Syphax Airlines volera en mars 2012

La nouvelle compagnie aérienne Syphax Airlines volera en mars prochain avec ses deux Airbus A 319 d'une capacité de 150 sièges chacun

### Semaine gastronomique suisse au Mövenpick Sousse

Mövenpick Resort & Marine Spa Sousse déjà connue pour sa cuisine raffinée organisera du 27 février au 3 mars une semaine gastronomique suisse dans son restaurant « La Villa »

Investissements arabes en Tunisie - Bassin minier de Gafsa, la raffinerie de la Skhira et des projets touristiques à Sousse et à la Mahdia....

## Les Qataris mettent le paquet... Là où il faut, néanmoins?

Depuis l'accession du mouvement Ennahdha au pouvoir, les relations inter-maghrébines et le vocable arabe prennent de l'avant sur le paysage économique tunisien. Comme si le gouvernement actuel essaie de racheter sa place sur l'échiquier arabo-musulman, longtemps jeté aux oubliettes. Et quelles que soient les raisons géostratégique et politique qui se profilent derrière ces orientations, le fait est là: les décideurs tunisiens s'attèlent de plus en plus à redéfinir les esquisses de relance des relations économiques tuniso-arabes mais aussi tuniso-africaines. La diplomatie tunisienne change-t-elle de visage ? Quoi qu'il en soit ; l'objectif est aujourd'hui de raviver les investissements directs étrangers (IDE) en chute de 29,2% en 2011 et de revitaliser les grands projets en suspens des pays du Golfe. Des projets valant des milliers et des milliers d'emplois.

La Tunisie clôture aujourd'hui sa participation à Qatar (Doha) au 14ème forum des hommes d'affaires arabes. Conduite par Riadh Bettaieb, ministre du Développement et de la Coopération Internationale et Mohamed Amine Chikhaoui, ministre de l'Industrie et du Commerce, la délégation tunisienne a eu l'opportunité de discuter durant deux jours les défis économiques de la Tunisie post-révolution, mais surtout d'essayer un tant soit peu de réactiver les projets qataris gelés depuis la crise immobilière qui a ébranlé les pétrodollars. Jusque-là, quelque 220 entreprises arabes opèrent en Tunisie. Le volume d'investissements hors énergie reste dérisoire compte tenu des conventions et des accords de partenariat signés dont l'accord portant sur les investissements arabes et sur leur circulation dans les pays arabes, la convention unifiée pour l'investissement des capitaux dans les



Maquette projet Boukhatat

pays membres de la Ligue Arabe ainsi que les récentes conventions dont l'accord de libre-échange entré en vigueur en 2005 et l'accord d'Agadir. De coutume, ces accords sont jetés aux calendes grecques. Tout de même les Emirats Arabes Unis demeurent le premier investisseur arabe en Tunisie avec un volume d'investissement atteignant une dizaine de milliards de dollars.

Aujourd'hui et nonobstant la polémique suscitée autour des horizons flous de la politique tunisienne menée auprès du gouvernement qatari, l'Etat persiste dans son élan vers l'avant pour renforcer les relations économiques entre les deux pays. Plusieurs projets sujets à emplois sont en jeu. Ceci vaut-il la peine ? Serait-elle une aubaine conditionnée et aliénante?

### Quoi de neuf ?

Faisons le récap et la mise au point des projets en cours de discussions. On parle déjà de 10 milliards de dollars qataris au profit du bassin minier de Gafsa. Un site qui collectionne à souhait grèves et sit-in, paralysant la production et donc l'exportation

minière en Tunisie.

Le projet de la Raffinerie de la Skhira à son tour ressurgit également surface. Un investissement qatari (Qatar Petroleum) de 2,5 billion de dollars et plus de 1300 emplois en portefeuille. A rappeler qu'une enquête judiciaire a été ouverte contre Abdelwahab Abdallah, ancien ministre conseiller auprès de Ben Ali qui aurait réclamé un pot de vin à la société qatarie International Petroleum. Chose qui a entraîné la suspension de l'investissement.

Par ailleurs et selon les derniers échos, Qatar réitère son engagement à investir 2 milliards de dollars au port de plaisance de Mahdia (résidences, complexes commerciaux, hôtels de luxe...). Un autre investissement touristique est prévu à Sousse.

Les qataris poursuivent donc leur engagement dans les investissements touristiques et immobiliers. Mais est ce- suffisant ? A-t-on vraiment besoin que de projets touristiques et immobiliers ? A notre connaissance, on parle là de deux secteurs saturés. Une énigme : Quel sort réserver à

cette région du Nord-ouest, la plus touchée par la précarité, dans le plan d'investissement des qataris et des pays du Golfe en général ? Cela reviendrait-il à la myopie du gouvernement qui manque encore de visibilité sur les plans et les opportunités d'investissement spécifiques à chaque région ?

Par ailleurs et en dépit de ces engagements d'investissements privés qataris, une enveloppe de 500 millions de dollars à été allouée au gouvernement tunisien pour la réduction du déficit courant. Le prêt a été accordé avec un taux d'intérêt de 2,5% contre un taux allant de 7% à 10% sur le marché monétaire. Un autre prêt serait en cours de négociation entre le Qatar et le gouvernement tunisien, un prêt de 500 milliards de dollars avec un taux à LT de 4,75%. Il s'agit d'une proposition qui reste à discuter par la BCT vu le taux exorbitant de l'intérêt.

REPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES A PARTICIPATION E.A.U. TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT EXPORTATRICES (INDUSTRIES, SERVICES, AGRICULTURE ET TOURISME)									
SECTEURS	NOMBRE ENTREPRISES			INVESTISSEMENTS EN MDJ			NOMBRE EMPLOIS		
	TOT. EXPORT.	PARTIEL. EXP.	TOTAL	TOT. EXPORT.	PARTIEL. EXP.	TOTAL	TOT. EXPORT.	PARTIEL. EXP.	TOTAL
AGRICULTURE	2	3	5	9 513	9 513	244	244		
INDUSTRIES	1	1	2	2 882	2 882	152	152		
BATIMENTS/CONSTRUCTION	1	1	2	18 599	18 599	618	618		
ELECTRICITE/ELECTRONIQUE	1	1	2	4 644	4 644	372	372		
METALLURGIE	0	1	1	2 152	2 152	129	129		
<b>TOTAL INDUSTRIES</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>37 790</b>	<b>37 790</b>	<b>1 486</b>	<b>1 486</b>		
TELECOMMUNICATIONS	0	1	1	3 284 141	3 284 141	0	0	3 000	3 000
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3 284 141</b>	<b>3 284 141</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
PECHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICES	2	2	4	6 612	6 612	142	142		
SERVICES AGRICOLES	1	1	2	41	41	5	5		
<b>TOTAL AGRICULTURE</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6 653</b>	<b>6 653</b>	<b>0</b>	<b>147</b>	<b>147</b>	<b>147</b>
BOULANGERIE	4	4	8	16 597	16 597	1 292	1 292		
OPERATIONS	0	0	0	0	0	0	0		
RETOUR TOURISME	1	1	2	134	134	2	2		
<b>TOTAL TOURISME</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>16 731</b>	<b>16 731</b>	<b>0</b>	<b>1 294</b>	<b>1 294</b>	<b>1 294</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>3 345 315</b>	<b>3 345 315</b>	<b>0</b>	<b>5 921</b>	<b>5 921</b>	<b>5 921</b>

REPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES A PARTICIPATION QATARIE TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT EXPORTATRICES (INDUSTRIES, SERVICES, AGRICULTURE ET TOURISME)									
SECTEURS	NOMBRE ENTREPRISES			INVESTISSEMENTS EN MDJ			NOMBRE EMPLOIS		
	TOT. EXPORT.	PARTIEL. EXP.	TOTAL	TOT. EXPORT.	PARTIEL. EXP.	TOTAL	TOT. EXPORT.	PARTIEL. EXP.	TOTAL
PECHE	0	1	1	0	68	68	0	14	14
<b>TOTAL AGRICULTURE</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
TELECOMMUNICATIONS	0	1	1	0	896 152	896 152	0	830	830
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>896 152</b>	<b>896 152</b>	<b>0</b>	<b>830</b>	<b>830</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>896 220</b>	<b>896 220</b>	<b>0</b>	<b>844</b>	<b>844</b>

**SEMAINE BOURSIERE**

**Signaux de redressement**

- \*Surprenante performance d'HEXABYTE (+80%)
- \*Bonne tenue des compartiments des bâtiments, industrielles et banque

Après avoir débuté la semaine dans le rouge avec deux baisses successives lundi (-0,57%) et mardi (-0,22%), le marché a donné des signes de redressement à partir de la journée de mercredi alignant trois progressions de suite qui lui ont permis de boucler la semaine en territoire positif. L'indice TUNINDEX a en effet repris au cours de cette semaine 0,06% clôturant à 4687,92 points contre une forte glissade de 0,85% une semaine auparavant. Ceci n'a pas été le cas pour le nouveau TUNINDEX 20 qui a du enregistrer une mince régression de -0,04% à 1855,29 points.

Le bilan hebdomadaire des variations des cours a dégagé une prédominance de la couleur verte affichant 25 valeurs haussières contre 20 à la baisse.

Le redressement observé de nombreuses lignes sur le plan de la tendance s'est conjuguée avec une amélioration relative du niveau de l'activité. Le volume d'affaires s'est légèrement accru d'une semaine à l'autre pour atteindre 23 millions de dinars contre 20 millions de dinars durant la semaine précédente.

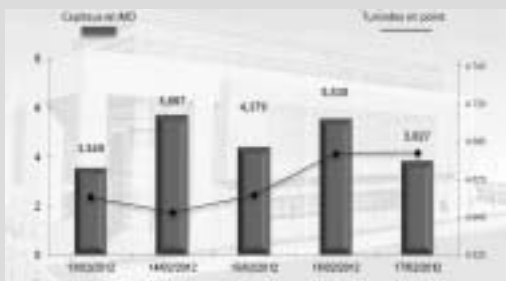
Les signaux de réhabilitation s'est traduite au niveau des indices sectoriels : sept ont réussi à terminer dans le vert contre quatre dans le rouge. Celui des Bâtiment a affiché la meilleure performance (+ 1,04%) suivi par celui de l'industrie (+0,89%) et des banques (+0,25%). Par contre, l'indice de l'Agro-alimentaire et Boissons (-1,22%) ainsi que celui de la distribution (-1,07%) ont subi les plus fortes pertes hebdomadaires.

Cependant, le fait marquant de la semaine a été incontestablement l'entée fulgurante en Bourse du titre HEXABYTE qui a créé la surprise enchaînant cinq réservations à la hausse portant son cours à 10,750 dinars contre un cours d'introduction de 6 dinars, soit une performance de près de 80% en une semaine.

Parmi les autres hausses de la semaine, notons SOMOCER (+2,08%) ; ATB (+1,56%) ; AMEN BANK (+0,75%) ; BIAT (+1,11) ; BNA (+0,87%) ; CIL (+1,03%) ; MAGASIN GENERAL (+1,04%) ; ADWYA (+1,47%) et SIPHAT (+1,11%).

Du côté du rouge, le titre SOPAT a accusé la baisse hebdomadaire la plus sensible, soit une perte de -6,22% à 3,920 dinars. POULINA GP HOLDING a enregistré également une forte glissade en abandonnant -3,24% à 7,760 dinars suivi notamment de la STB -3,23% à 8,700 dinars ; MODERN LEASING -2,96% à 8,850 dinars ; TUNINVEST (-2,71%) ; BH (-2,18%) ; ATTJARI BANK (-1,43%) et STAR (-1,15%) ;

Evolution hebdomadaire de Tunindex et des Capitaux traités



**RECAP HEBDOMADAIRE**

	SEM.PASSEE	SEM.PRECED.
<b>Tunindex</b>	<b>4687,92 points</b>	<b>4685,06 points</b>
VAR/Semaine	0,06%	-0,85%
VAR/ dep. 1er janv.2012	-0,73%	-0,79%
<b>Tunindex 20</b>	<b>1855,29 points</b>	<b>1855,96 points</b>
VAR/Semaine	-0,04%	-1,07%
VAR/ dep. 1er janv.2012	-1,23%	-1,20%
<b>CAPITAUX TRAITES (semaine)</b>	<b>23 MD</b>	<b>20 MD</b>
<b>VALEURS EN BAISSSE</b>	<b>20</b>	<b>39</b>
<b>VALEURS EN HAUSSE</b>	<b>25</b>	<b>13</b>

**VALEURS DE LA SEMAINE**

**HEXABYTE (+79,17%) : Cinq réservations successives à la hausse**

L'évènement de la semaine a été la cotation des titres Hexabyte sur le marché alternatif. La valeur a passé toute la semaine réservée à la hausse, sans pouvoir être échangée et cumule un gain de près de 80% par rapport à son cours d'introduction.

Rappelons que le résultat de l'offre à prix ferme sur les actions de ladite société dans le cadre d'une augmentation de capital, a fait ressortir un taux de réponse de près de 40 fois correspondant à une quantité totale

retenue de 13 322 844 actions demandées émanant de 11 718 souscripteurs pour 333 334 actions offertes.

Le Business Plan prévoit le passage de la part de marché d'HEXABYTE de 7% en 2010 à 12% en 2015. Le CA a progressé en moyenne de 5% durant les 3 derniers exercices. Toutefois, en 2010, la société a accusé une baisse de son CA, due à la réduction tarifaire des abonnements ADSL au niveau de tout le secteur.

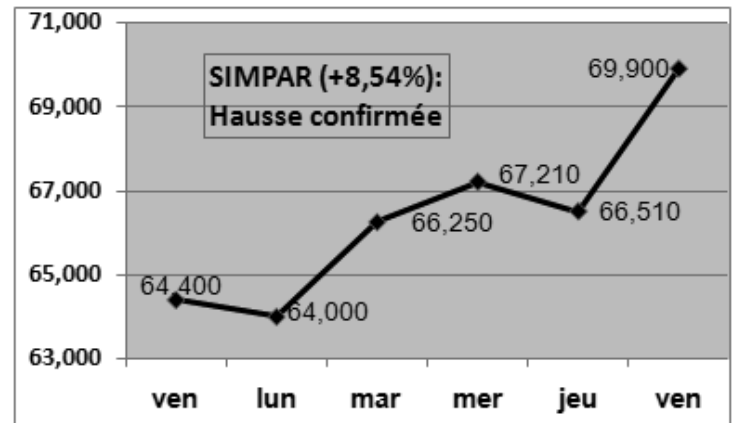
**SIMPAR (+8,54%) : ascension confirmée**

La ligne SIMPAR a confirmé son trend haussier en signant avec un superbe bond de +8,54% à 69,900 dinars marquant ainsi son plus haut annuel au cours de la séance du vendredi (70 dinars)

portant son rendement depuis le début de l'année à 21%, soit la meilleure performance de la Cote. La bonne tenue de la valeur observée sur la semaine s'est effectuée dans des échanges légèrement fournis : plus de 13 mille titres transigés pour près de 0,9 MD.

Notons qu'en 2011,

la société immobilière SIMPAR a affiché une progression de 4,8% de son chiffre d'affaires à 17,9 MD. Ce chiffre dépasse de 6% les objectifs prévus pour l'année.

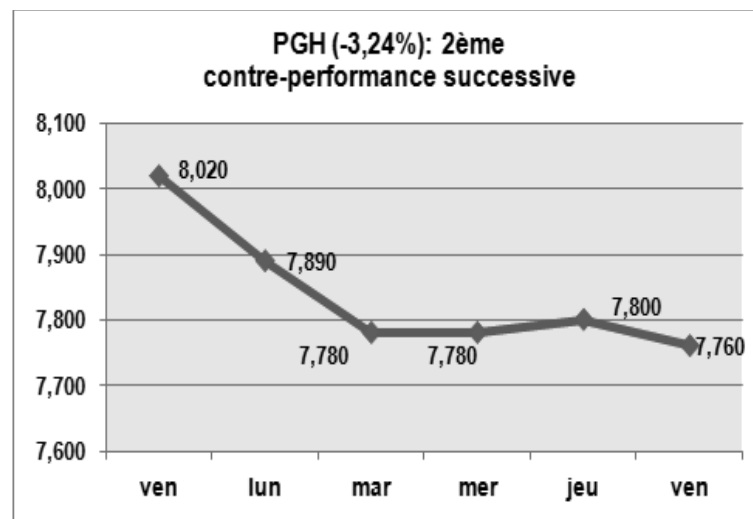


**POULINA GP HOLDING (-3,24%) : seconde baisse hebdomadaire successive**

La valeur PGH a subi la deuxième plus forte glissade (après SOPAT) de la semaine chutant de -3,24% pour terminer à 7,760 dinars, soit son plus bas depuis le début de l'année. Notons que

le titre est à sa deuxième contre performance consécutive (-2,43% la semaine précédente).

Signalons que les revenus du groupe POULINA au 31/12/2011 ont enregistré une hausse de



7.11% à 1265 MD contre 1181 MD à la même période de l'année 2010. Cette augmentation a été rendue possible grâce à la progression aussi bien des ventes export +11.3% que des ventes locales + 6,45%. L'activité ayant fortement progressé est celle relative aux produits de grande consommation ont réalisé la plus forte progression +35% à 213,490 MD fin 2011 contre 158,740 MD au 31/12/2010.

## Emprunts obligataires « ATL 2011 » et « UIB 2011-2 » : Souscriptions clôturées

Les souscriptions à l'emprunt obligataire « ATL 2011 » de 30 MD ouvertes au public le 29 décembre 2011, ont été clôturées le 13 février 2012. Rappelons que Les obligations de cet emprunt ont été offertes pour une période totale de 7 ans avec 2 années de grâce et à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- 6,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. De même, les souscriptions à l'emprunt obligataire « UIB 2011-2 » de 50 MD susceptible d'être porté à un maximum de 75 MD, ouvertes au public le 16 décembre 2011, ont été clôturées le 14 février 2012. Les obligations « UIB 2011-2 » ont été émises à un taux d'intérêt de 5,90% brut l'an et pour une durée de 7 ans.

## Fitch Ratings confirme et simultanément retire les notes de soutien de cinq principales banques tunisiennes

Fitch Ratings a confirmé et simultanément retiré les notes de soutien de cinq principales banques tunisiennes à '3'.

L'affirmation des notes de soutien de la STB, BNA, BH, BIAT et Amen Bank reflète de la probabilité que ces banques reçoivent le soutien de l'Etat tunisien ('BBB-' / Négative), si cela s'avérait nécessaire. Étant donné le contrôle étroit que l'Etat exerce sur la STB, la BNA et la BH, ainsi que l'importance des cinq banques dans le système bancaire local, Fitch estime que la propension de l'Etat à les soutenir est élevée. Toutefois, compte tenu des incertitudes quant à la capacité de l'Etat de le faire, l'agence considère comme modérée la probabilité de soutien. Fitch Ratings a retiré les notes de soutien des cinq grandes banques tunisiennes car ils ne sont plus considérés par Fitch comme pertinents par rapport à la couverture de l'agence.

## ASSAD : Hausse de 17,7% du chiffre d'affaires en 2011

Les indicateurs d'activité de la société ASSAD ont fait ressortir une hausse de 17,8% à près de 71 MD fin décembre 2011 et ce ; malgré les événements survenus au cours de l'année passée. Cette croissance a été réalisée

grâce à la bonne tenue des ventes à l'export (+23,9% à 46,9MD malgré la conjoncture mondiale défavorable. De même, les ventes de la société sur le marché local se sont accrues de +7,5% à 24,1 MD en dépit des difficultés de distributions connus au premiers mois de l'année. Cependant, le groupe ASSAD a dû accroître son endettement en 2011 en raison des besoins en fond de roulement pour financer les ventes au cours de la haute saison

## TELNET HOLDING : Prise de participation dans le capital de SYPHAX AIRLINES

Dans un récent communiqué, TELNET HOLDING a annoncé que son Conseil d'Administration a donné son accord pour la prise de participation de la société TELNET HOLDING dans le capital de la société SYPHAX AIRLINES à concurrence de 25% de son capital social soit 2,5 MD. La société SYPHAX AIRLINES, nouvellement créée, est une

société anonyme de droit tunisien, ayant pour activité principale l'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messagerie et postes, au capital 10 MD

Le dit communiqué a indiqué qu'au moment où le business plan sera actualisé, un communiqué de presse ou une communication financière sera programmé pour présenter les données prévisionnelles actualisées. De même, il a été précisé que les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING du 30 juin 2012 prendront en considération l'effet de cette prise de participation dans le capital de la société.

## Nouvelles nominations chez des sociétés de bourse

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1er novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord sur la nomination de :

- \* Monsieur Mehdi BACH HAMBBA en tant que nouveau Directeur Général de la société d'intermédiation en bourse « Société Générale d'Investissement » -CGI.

- \* Monsieur Mohamed BEN MLOUKA en tant que nouveau Président du Conseil d'Administration de la société d'intermédiation en bourse « MENA CAPITAL PARTNERS » -MCP

## HEXABYTE : L'actionnaire de référence autorisé à vendre 5% supplémentaire de sa participation

Le CMF porte à la connaissance des actionnaires de la société HEXABYTE que l'actionnaire de référence Monsieur

Naceur HIDOUSI a sollicité l'autorisation du CMF pour la vente de 5% supplémentaire de sa participation dans ladite société (soit 60 716 titres) et ce, conformément à l'engagement pris au niveau du point 2.20.1 du prospectus d'introduction de la société HEXABYTE au marché alternatif. Après examen, le CMF a donné son accord à ladite demande. Par conséquent, Monsieur Naceur HIDOUSI ne pourra à ce jour céder qu'un maximum de 121 432 actions et ce, pendant deux (2) ans) à compter de la date d'introduction, ce qui porterait sa participation dans le capital d'HEXABYTE à un seuil minimal de 52,46%.

## STB : Baisse de 8,5% du PNB en 2011

L'activité de la STB a été marquée au terme de l'année 2011 par la régression de -1,48% des produits d'exploitation bancaires à 407,508 MD ainsi que la baisse de 8,5% du PNB qui à 222,243 MD contre de 242,843MD à fin 2010. La baisse du PNB s'explique d'une

part par le repli de 16,4% de la marge sur intérêts à 140,2 MD contre 167,8 MD à la fin de l'exercice précédent et d'autre part et une légère progression de la marge sur commissions de 2,03%. Notons l'évolution timide des encours net des crédits (+5,65%) à 5 654,5 MD et des encours des dépôts (+4,54%) à 5 237,5 MD. Ces chiffres assez timides ont été traduits par le comportement de l'action STB en Bourse. En effet, le cours du titre a affiché 8,700 dinars la veille du week-end passé contre 10,100 dinars fin décembre 2011, soit une glissade de -13,86%.

## Ce jeudi, ouverture des souscriptions à l'emprunt obligataire « CIL 2012/1 »

Dans le but de financer une partie de ses mises en force prévues pour l'année 2012, la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) va émettre un emprunt obligataire dénommé « CIL 2012/1 » d'un montant de 20 MD divisés en 200 mille obligations de 100 dinars chacune. Les obligations de cet emprunt, émises pour une durée de cinq ans, seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- un taux variable égal à TMM+1,25% brut l'an
- Un taux fixe égal à 6% brut l'an.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 23 février 2012 et clôturées sans préavis au plus tard le 30 mars 2012. Les demandes de souscriptions seront reçues dans la limite des titres émis soit 200 mille obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission à la date de clôture de la période de souscription, soit le 30 mars 2012 et passé ce délai, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 23 mai 2012 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 30 mars 2012 seront décomptés et déduits du prix de souscription. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 30 mars 2012, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date. A noter que Fitch Ratings a abaissé en date du 21 décembre 2011, la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) de 'BBB (tun)' à 'BBB-(tun)' et a confirmé sa note à court terme 'F3 (tun)'. Simultanément, l'agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

## Pétrole : bras de fer entre l'Iran et l'Europe

Après la décision de Téhéran de ne plus vendre de pétrole à Paris et à Londres, plusieurs autres pays européens ont annoncé cesser leurs achats. Les cours du brut s'orientent à la hausse mais l'Agence internationale de l'énergie, estime que les Européens sont en mesure de faire face à une fermeture brutale du robinet à pétrole iranien.

Le bras de fer pétrolier entre l'Iran et l'Europe continue après que Téhéran a annoncé ce week-end l'arrêt des ventes de pétrole à la France et au Royaume-Uni. Même si pour de nombreux experts il s'agit avant tout d'une décision symbolique, ces annonces n'ont pas tardé à avoir des effets sur les marchés pétroliers. Première conséquence : la Belgique, les Pays-Bas et la République tchèque ont cessé d'importer du pétrole en provenance d'Iran tandis que la Grèce, l'Espagne et l'Italie ont réduit leurs achats, a annoncé lundi en milieu d'après-midi la Commission européenne. Ces mesures de rétorsion accroissent la pression sur Téhéran dans le cadre de l'embargo décidé le mois dernier par les Vingt-sept pour sanctionner la poursuite du programme nucléaire iranien. Cet embargo doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain, un délai censé permettre aux Etats membres de trouver des solutions d'approvisionnement alternatives. Deuxième conséquence : les prix du pétrole brut s'envolent. Nombre d'opérateurs redoutent en effet que la décision iranienne accroisse le risque d'une « escalade » de Téhéran dans le détroit d'Ormuz. Le pétrole, et principalement le Brent de la mer du Nord, « commence la semaine à un plus haut de huit mois car l'Iran continue sa politique d'escalade », justifiait Justin Harper, de chez IG Markets à Singapour, interrogé par l'AFP. De fait, en milieu de matinée, en Europe, la tendance à la hausse se confirmait. Le Brent de la mer du Nord progressait de 0,48 % tandis que le WTI gagnait 1,74 %. (Les Echos)



## Russie: la fuite des capitaux se poursuit, 17 mds USD en janvier (gouvernement)

La fuite nette de capitaux privés de Russie s'est poursuivie en janvier, pour atteindre environ 17 milliards de dollars, après s'être établie à plus de 84 milliards de dollars en 2011, a indiqué lundi le vice-ministre du Développement économique Andreï Klepach.

La fuite des capitaux "s'est établie à environ 17 milliards de dollars", a déclaré M. Klepach à des journalistes. En 2011, la sortie des capitaux de Russie avait déjà plus que doublé par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 84,2 milliards de dollars.

Pour expliquer ce phénomène, les dirigeants de la Banque centrale russe ont incriminé à plusieurs reprises le mauvais climat d'investissement en Russie, mettant notamment en cause la bureaucratie et les impôts pesant sur les entreprises.

L'accélération de ce phénomène est aussi due à la crise financière mondiale qui, en rendant les prêts plus difficiles à obtenir, a mis un frein aux afflux de capitaux en Russie, a expliqué récemment l'agence de notation

financière Standard and Poor's dans une étude. Par ailleurs, les banques russes ont accordé pour 60 milliards de dollars de prêts à des entités russes basées à l'étranger, qui n'ont pas réinvesti cet argent dans le pays, ajoute S&P. Enfin, "les incertitudes politiques ont augmenté l'an dernier à l'approche de l'élection présidentielle de mars, avec la tenue de manifestations anti-gouvernement à Moscou", poursuit l'agence. Le Premier ministre russe Vladimir Poutine, qui se présente le 4 mars prochain pour un troisième mandat présidentiel, est confronté à une vague de contestation sans précédent depuis que la victoire aux législatives de décembre de son parti, Russie Unie, à l'issue d'un scrutin marqué par de nombreuses fraudes, selon l'opposition et les observateurs.

"Ces incertitudes politiques ne vont pas forcément disparaître après l'élection présidentielle", avertit S&P, ajoutant : "il restera encore de nombreuses questions sur le rythme auquel le nouveau gouvernement sera prêt à entreprendre des réformes structurelles". (Les Echos)

## Grèce: feu vert attendu de la zone euro à une aide sans précédent pour éviter la faillite

La zone euro devrait en principe donner lundi son feu vert au second plan d'aide à la Grèce qui doit éviter au pays de sombrer dans la faillite, même s'il ne sera pas encore au bout de ses peines. Les ministres des Finances de la zone euro se retrouvent à 15H30 (14H30 GMT) à Bruxelles pour examiner si les conditions sont réunies pour allouer ce plan de sauvetage comprenant une aide publique de 130 milliards d'euros et un effacement partiel de la dette grecque détenue par des créanciers privés, à hauteur de 100 milliards d'euros. "On a tous les éléments pour un accord", a estimé lundi matin le ministre français de l'Economie François Baroin. "Je souhaite que nous puissions les uns et les autres, membres de l'Eurogroupe, tenir compte de tout ce qui s'est fait depuis plusieurs semaines, même plusieurs mois, de la part du gouvernement grec et des formations politiques constituant la coalition" au pouvoir à Athènes, a-t-il ajouté. Athènes a rempli les conditions qui lui ont été demandées par la zone euro (engagements écrits des deux chefs de partis de la coalition, plan d'économies de 3,3 milliards d'euros) mais certains de ses partenaires craignent encore que le pays ne parvienne pas à tenir ses engagements, après les élections législatives qui se tiendront en avril.

Pour rassurer les plus sceptiques, une liste de réformes devra être lancée préalablement au versement d'une première tranche d'aide, ce qui signifie qu'elles devront être votées d'ici fin février ou début mars. La zone euro met aussi la dernière main à la création, réclamée par la France et l'Allemagne, d'un compte bloqué sur lequel sera versée une partie des fonds prêtés à la Grèce afin qu'ils servent en priorité au remboursement de la dette publique. Cette mesure semble avoir été admise par Athènes. (AFP)



## Internet Everywhere et Non Stop chez Orange



Après avoir lancé il y a quelques jours la Clé 3G 21 mbps, Orange continue à améliorer l'expérience de la connexion via 3G pour ses clients. En effet, la volonté de l'opérateur vise à garantir à tous une connexion Internet permanente tout au long de chaque mois.

Désormais, les nouveaux clients forfait Internet Everywhere ainsi que les clients actuels, bénéficient d'une connexion Non Stop pendant tout le mois, 24h/24, 7 jours/7, même s'ils ont

épuisé leur crédit de connexion de 7,5 Go. La connexion continue à débit réduit pouvant atteindre les 128 kbps en journée, débit suffisant pour gérer ses mails. Un sms avertit le client de l'atteinte de son crédit de connexion. Rappelons-le, la connexion Non Stop est offerte à tous les clients forfait Internet Everywhere quelque soit la Clé 3G d'Orange dont ils disposent.

## Skype et Gowex s'unissent dans le Wifi

Le partenariat signé entre l'opérateur Wifi Gowex et Skype vise à simplifier l'accès au Net et aux services de la solution de communication IP pour les abonnés. Skype et Gowex annoncent la signature d'un accord de partenariat.

Les services de communication IP du premier seront disponibles sur le réseau sans fil du second. Rappelons que Gowex, entreprise d'origine espagnole, propose des réseaux Wifi aux collectivités qui en tirent des revenus à travers la commercialisation de services à ses administrés (et touristes potentiels) et/ou d'espace publicitaire. Un modèle qui a déjà séduit une soixantaine de villes dans le monde (essentiellement en Espagne et Amérique latine). En



France, Bordeaux a été la première à se laisser séduire par l'offre de Gowex.

En accueillant Skype, Gowex permet aux abonnés Skype Wifi d'utiliser son réseau pour passer des appels téléphoniques ou vidéo en plus des habituels services de messagerie instantanée et de conférence téléphonique entre inscrits depuis leurs laptops ou leurs smartphones/tablettes. Une offre qui se distingue de celles des opérateurs 3G par les prix (à partir de 0,11 dollar par minute). Sachant que la facturation se fait selon l'usage, sans aucun engagement ni forfait mensuel. Une offre qui répond efficacement aux besoins ponctuels en mobilité (en voyage notamment).

## Un smartphone Android «quad core» chez Huawei ?

Le constructeur chinois Huawei pourrait présenter son premier smartphone quadri coeur à l'occasion du Mobile World Congress. Une innovation qui succéderait à l'Ascend P1 S déjà salué comme un record de finesse. Le Ascend D1 Q serait donc équipé d'un processeur quad core ARM. S'il s'inscrit parmi les premiers sous cette configuration à haute performance, ce ne devrait pas être le seul. Motorola devrait également présenter son Atrix 3 quadricoeur. Et Nvidia et Qualcomm, notamment, devraient profiter de Barcelone pour présenter leurs processeurs quatre coeurs : le Tegra 3 pour le premier (originellement plutôt destinée aux tablettes) et les Snapdragon S4 pour le second. Présentation qu'un partenaire constructeur pourrait concrétiser.



## Apple dévoile Mac OS X 10.8



Le futur OS d'Apple, Mac OS X 10.8 « Mountain Lion », s'inspire d'iOS pour une grande partie de ses nouveautés. Apple vient de mettre en ligne une préversion de son prochain système d'exploitation desktop, Mac OS X 10.8 « Mountain Lion », à destination des développeurs. La mouture définitive de cet OS sera disponible en téléchargement sur le Mac App Store, vers la fin de l'été. Selon les propres termes d'Apple, la plupart des nouveautés de Mountain Lion sont inspirées par l'iPad. La société continue donc à surfer sur le succès d'iOS. Nous retrouvons ainsi Messages, un nouveau client de communication instantanée similaire à celui proposé sur les smartphones et

tablettes de la firme.

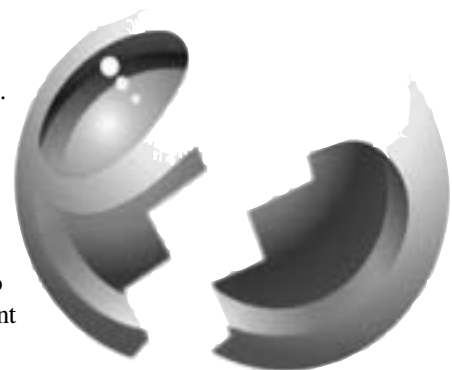
Autres nouveautés, l'intégration d'un centre de notifications, la possibilité de partager du contenu depuis les applications intégrées à l'OS, le support natif de Twitter, l'arrivée du Game Center, la possibilité de streamer le contenu de l'écran sur une télévision (via l'Apple TV) et une nouvelle application dédiée à la sécurité, Gatekeeper (appuyée par un kernel plus résistant aux attaques). L'interaction avec iCloud, le service en ligne de la firme, est également retravaillée.

Soucieuse de se faire une place sur les marchés émergents, la société propose enfin l'intégration de nombreux services web chinois directement au sein de l'OS. Malin.

## Le nouveau visage de Sony Ericsson

Sony Mobile Communications concrétise le rachat par Sony des parts de Ericsson dans l'ex-entreprise commune. La nouvelle entité entend remettre l'activité mobile sur le chemin du succès. Sony Ericsson devient Sony Mobile Communications, annonce Sony ce jeudi 16 février. Le géant japonais avait lancé, fin octobre, le rachat des parts de son partenaire suédois dans la coentreprise. La création de Sony Mobile Communications concrétise la nouvelle stratégie du groupe nippon. Pour l'heure, la nouvelle organisation n'a pas de site web propre.

L'opération de consolidation s'est traduite par un investissement d'un milliard d'euros qui doit remettre l'activité terminaux mobiles sur le chemin du succès. Rappelons que, créée en 2001, la coentreprise visait la place de numéro un devant Nokia. Dix ans plus tard, on en est loin. En 2011, Sony Ericsson s'affiche à la dernière place du classement Gartner 2011 des constructeurs de mobiles. S'appuyant sur un capital de 100 millions d'euros, Sony Mobile Communications a vocation à renforcer la synergie entre les différents terminaux high-tech (smartphones, tablettes, téléviseurs, PC portables...), les services en lignes et plus globalement les technologies développés par Sony, analyse ITespresso.fr. La nouvelle entité continuera d'être dirigée par son PDG Bert Nordberg. Environ 8000 personnes travaillent sous ses ordres.



Sony Ericsson



## BlackBerry Torch, un smartphone consensuel

Doté d'un grand écran sans abandonner son clavier complet, le BlackBerry Torch et son nouvel OS (6) tente de s'ancrer durablement dans le monde des smartphones grand public.

Il peut ainsi concilier frappe rapide et intuitive (les habitués tapent leurs messages à l'aveugle !), et grand écran pour naviguer sur le Web ou dans des applications multimédia. Sur le papier, on a clairement un des smartphones les plus polyvalents du marché.

C'est sans doute ce qui explique son prix élevé... 579 euros nu, et tout de même 79 euros avec forfait chez SFR (avec offre de remboursement), 179 chez Orange et 199 euros chez Bouygues.

## Dell Streak : tablette disponible sous Android 2.2

Disponible sous Android 2.2, cette tablette de Dell au format 5 pouces se destine aux surfeurs nomades. Peu encombrante, elle se substitue à votre téléphone portable.

Contrairement à l'iPad d'Apple qui a fait le choix d'un écran 9,7 pouces, cette tablette possède un écran de 5 pouces seulement (3,7 pouces pour un smartphone en moyenne).

Elle est donc moins encombrante que les autres tablettes, mais aussi moins confortable. Cependant, elle peut faire office de téléphone contrairement à ses concurrentes. La batterie offre une autonomie d'une journée à pleine charge.



## Cybercriminalité : Paris, quatrième ville d'Europe la plus dangereuse

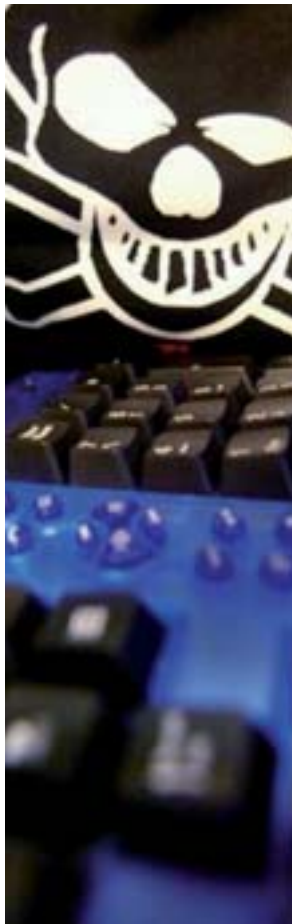
orton by Symantec s'est associé à Sperling's BestPlaces, un cabinet d'études indépendant, pour réaliser le classement des dix villes européennes connectées concentrant le plus grand nombre de facteurs de risques en matière de cybercriminalité. Manchester, au Royaume-Uni, détient le plus grand nombre de points d'accès Wi-Fi ainsi que d'attaques de logiciels malveillants et arrive en tête du classement.

Paris, qui occupe la quatrième place, affiche des données moyennement élevées par rapport à d'autres villes européennes en matière de cybercrimes (tels que le nombre d'attaques par les logiciels malveillants ou le nombre de programmes robots par ville). En outre, il existe une quantité importante de points d'accès Wi-Fi potentiellement non sécurisés à Paris, ainsi qu'une utilisation assez importante d'Internet et de réseaux sociaux par ses habitants.

En 2012, les 10 villes européennes qui encourent le plus de risques liés à l'utilisation d'Internet sont :

- 1- Manchester, Royaume-Uni
- 2- Amsterdam, Pays-Bas
- 3- Stockholm, Suède
- 4- Paris, France
- 5- Londres, Royaume-Uni
- 6- Dublin, Irlande
- 7- Milan, Italie
- 8- Rome, Italie
- 9- Barcelone, Espagne
- 10- Berlin, Allemagne

Sperling's BestPlaces a établi des classements par habitant en analysant le comportement de plusieurs particuliers, de la prévalence des PC et des smartphones aux réseaux sociaux, en passant par l'accès à des points Wi-Fi potentiellement non-sécurisés, entre autres.



## Android, l'OS mobile le plus attaqué ?

Si le nombre moyen de malwares mobiles est en forte augmentation en 2011, le nombre de ceux qui visent Android explose littéralement.

« Les programmes malveillants n'ont jamais été aussi nombreux [sur les terminaux mobiles] », annonce en substance l'étude 2011 réalisée par le Juniper Networks Mobile Threat Center, dédié à la surveillance des menaces dans le secteur de la mobilité. Ces animateurs ont examiné plus de 790

000 applications mobiles et failles au cours de l'année dernière pour en tirer les conclusions suivantes. Juniper Networks a ainsi constaté une augmentation de 155 % des malwares sur le marché mobile. Une tendance indirectement tirée par Android qui compte, à lui seul, 3325 % de hausse

du nombre des applications malveillantes rien qu'au cours de sept derniers mois.

Le succès de la plate-forme de Google, qui s'impose désormais aux smartphones comme Windows s'est imposé aux PC, n'y est probablement pas étranger. Ce qui ne signifie pas qu'iOS d'Apple échappe à toutes les menaces. Mais la nature fermée de l'environnement rend difficile l'analyse de la sécurité du système d'exploitation mobile de

Cupertino, estime Juniper Networks. Qui signale toutefois que « des experts en sécurité ont néanmoins réussi à pousser dans l'App Store d'Apple une application sans passer par l'étape préalable de validation normalement imposée par la firme à la pomme ».



## Facebook fermera ses portes le 15 mars prochain !

Selon un article publié sur le site Weekly World News et largement repris en ligne ainsi que sur Facebook, surtout par les utilisateurs anglophones, le réseau social fermera ses portes le 15 mars prochain. C'est l'un des aspects amusants (ou consternants) du Web. Une information écrite dans un journal satirique en ligne, et visiblement peu crédible, peut se répandre et prendre corps plus sûrement que le fruit d'une enquête de longue haleine. Ainsi, le 11 janvier 2012, alors que les rumeurs d'une introduction en bourse de Facebook



commençaient à frémir avec insistance en ligne, le Weekly World News publiait un article indiquant que la décision de fermer les portes de Facebook avait été prise et que la disparition du plus gros réseau social mondial était planifiée pour le 15 mars prochain.



## Winzip arrive sur iOS

Issu de Windows, le célèbre logiciel de compression-décompression Winzip vient d'être porté sur iOS. Les utilisateurs d'iPhone, d'iPad et d'iPod Touch peuvent désormais ouvrir les fichiers Zip et voir leur contenu. Il aura donc fallu attendre cinq ans pour que Winzip arrive sur iOS. A quoi cela sert d'avoir Winzip sur un iPhone ou un iPad ? Tout simplement à pouvoir ouvrir un fichier Zip, reçu par mail ou téléchargé depuis Internet, et de pouvoir visualiser son contenu. Et ce, même si le fichier Zip est chiffré. Certes, Winzip 1.0 est disponible gratuitement sur l'App Store, mais il ne gère que le format Zip, et pas d'autres formats de compression répandus comme le Rar ou le 7zip.

## Le chiffre



**Hausse de 2,6%  
des exportations**

Les exportations tunisiennes ont atteint au cours du premier mois de l'année en cours un volume de 1776,3 MDT, enregistrant une hausse de 2,6% contre une baisse de 1,2% enregistrée une année auparavant. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire ont tiré vers le haut les exportations en enregistrant un accroissement de 43,2% par rapport à l'année dernière.

## Fait marquant

Le fait marquant de la semaine écoulée fut l'annonce par la Banque Centrale de Tunisie de l'apparition de prémices d'amélioration de l'économie nationale. Une annonce apaisante certes, mais n'est-elle pas trop optimiste ? Peut-on parler de prémices d'améliorations alors que l'économie nationale sombre toujours dans le coma. La hausse des exportations ou encore des échanges commerciaux peut-il être un indicateur déterminant de l'amélioration de la conjoncture économique alors que tous les indicateurs de base virent au rouge et les fondamentaux même de l'économie nationale subissent encore la menace de l'instabilité politique et sociale.

## Lexique

### Actif circulant

L'actif circulant est composé des stocks, des créances clients et autres, des placements financiers court terme et du disponible de l'entreprise. Ce terme traduit le fait que ces actifs ont vocation à tourner au cours du cycle d'exploitation, par opposition à l'actif immobilisé que le cycle d'exploitation ne détruit pas.



## Bibliothèque

### L'effondrement du dollar et de l'euro et comment en profiter

De James Turk et John Rubino

Une crise arrive et elle va causer l'effondrement des montagnes de dettes issues des crédits donnés par toutes les banques centrales du monde. Lisez ce livre et vous comprendrez comment vous protéger tant qu'il reste un peu de temps » - Robert R Pletcher. Le dollar et l'euro ont de plus de plus de difficultés. L'euro a même failli exploser le 12 juillet 2011. La vraie dette des États-Unis est de 210 000 milliards de dollars. Celle de l'Europe n'est guère mieux. Depuis sa création en 1917, le dollar a perdu 98% de sa valeur. Autrement dit, il ne reste que quelques mois, au mieux quelques années avant l'effondrement final. Dans ce livre devenu culte, deux spécialistes totalement visionnaires ont montré comment le dollar est arrivé au bord du précipice, pourquoi il va continuer à plonger et comment vous pourrez profiter de la crise financière qui en résultera, plutôt que d'en être les victimes. Publié bien avant la première crise de 2008, cet ouvrage a effectivement sauvé tous ceux qui l'ont lu et qui ont suivi à la lettre les conseils qui y sont exposés. Et plus que jamais, il est d'actualité avec la destruction constante de l'euro. James Turk et John Rubino, donnent des exemples précis de stratégies de sortie de la monnaie papier au profit de l'or et d'autres métaux précieux pour sauver son patrimoine.



## Portrait

### Moncef Cheikhrouhou : de la Finance à la Constituante

Moncef Cheikhrouhou, né le 2 novembre 1945 à Sfax, est un économiste tunisien. Il est professeur affilié d'économie managériale et de finance internationale à l'École des hautes études commerciales (HEC) de Paris (France). Ses domaines d'intérêt concernent les implications économiques, financières et stratégiques des rapprochements entre l'Union européenne et les économies émergentes qui lui sont voisines. Il porte une attention particulière au rôle joué par les institutions financières internationales dans le développement des relations entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique.

Durant sa carrière, Cheikhrouhou est tour à tour enseignant dans différents instituts et universités, chef d'entreprise, vice-président de la municipalité de Carthage, fondateur et directeur de banques d'affaires, fondateur d'institutions financières et économiques en Tunisie et en Chine, membre du Conseil économique et social des Nations unies. Il est le fils aîné d'Habib Cheikhrouhou qui contribue en 1956 à la libération de la Tunisie auprès d'Habib Bourguiba en donnant naissance au quotidien indépendant Assabah en 1951.

Il étudie au Collège Sadiki de Tunis puis au Lycée Louis-le-Grand de Paris. En juin 1968, après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur en

mécanique de l'École centrale Paris, il émigre en Union soviétique.

En 1970, il décide de poursuivre des études d'économie et de finance aux États-Unis et obtient un MBA et un PhD de l'Université de Californie à Berkeley. De 1973 à 1981, il fait partie du corps professoral permanent de l'École des hautes études commerciales de Paris et de Berkeley. À la demande de l'État tunisien, il retourne dans son pays d'origine en 1981 afin d'assumer des responsabilités de création et de direction d'institutions financières.

Le 7 juin 2006, au siège de BNP Paribas, il reçoit le prix Vernimmen, distinction créée en 1998 en hommage à Pierre Vernimmen, professeur et banquier français réputé pour ses travaux sur la finance d'entreprise. Le prix récompense Cheikhrouhou pour « l'excellence de son enseignement » dans les programmes du groupe HEC Paris. En 2009, à la demande du gouvernement chinois, il fonde puis dirige le programme Executive MBA destiné au patronat à Pékin. Le 5 septembre 2011, le Parti démocrate progressiste annonce que Cheikhrouhou est sa tête de liste dans la circonscription de Tunis 1 pour l'élection de l'assemblée constituante. Le 23 octobre, il figure parmi les 17 élus du parti.



## Tempête sans fin

Gouvernements et opposants pris au piège du pouvoir, d'où il devient difficile d'en goûter le miel et de se retirer à temps. Les temps ont changé, une autre époque, une autre approche de

l'exercice d'un pouvoir, lequel à la langue érode et use ses détenteurs. Emportés dans les tourments d'une tempête sans fin et sans répit gouvernants et gouvernés ne savent comment prêter le flanc aux caprices, contraintes et exigences d'une donne encore inconnue et impraticable à nos us et coutumes, à savoir aborder et appréhender avec sagacité et sérénité la culture de la démocratie.

Un concert de lamentations s'élève des fières et majestueuses hauteurs (Khoumir), celles là-mêmes d'où se sont dressés de farouches résistants pour combattre vainement avec des armes rudimentaires les envahisseurs français commandés par le Général Bréart en mai 1881. Des hauteurs enneigées à profusion par Dame Nature, jalouse et soucieuse à son tour de concurrencer et rivaliser des prouesses pour faire à sa façon une autre révolution à

l'instar de son illustre aînée native du 14 janvier 2011. Indignations tragiques, révoltantes, mais rester à une simple indignation ne suffit pas. Il faut analyser tous les éléments de ces contestations : les raisons politiques, économiques et les enjeux sociaux. Que peuvent faire les nouveaux gouvernants fraîchement embarqués dans une galère où les commandes du gouvernail deviennent une manœuvre pénible et difficile à diriger. Leur faute réside-t-elle à s'être trop empressés à tenir très tôt les rênes du pouvoir suscitant un espoir et un état d'attente sans égal parmi leurs nombreux partisans issus des couches des bas fonds du pays où règnent misère et précarité.

Une position inconfortable et pleine de risques, mais qui aiguise par contre les convoitises revanchardes et envieuses gîtent misère et précarité de leurs concurrents opposants leurs semblables tunisiens. Résultat : le pays continue de souffrir sur le plan politique, on trouve des opposants qui se bercent d'illusions, des salafistes qui veulent instaurer un califat : une thèse absurde et largement désuète. Une économie aux abois qui a longtemps souffert d'un réseau tentaculaire sans foi ni

loi. D'autre part, il semble que le pouvoir économique n'échappera pas totalement des mains de ces groupes de gens unis par des intérêts communs incoercibles et incivils et tant que cette situation ne se décante. Cela empêchera le Tunisien à penser à la démocratie. Une montagne de défis à relever, un travail colossal de refonte économique à entreprendre : la production industrielle, le soutien aux exportations, la gestion rigoureuse des finances publiques... Un dilemme qui réside en une obligation de choisir les solutions ou les issues nous permettant d'être en position d'affronter un avenir mondialisé.

L'épreuve par laquelle passe actuellement le pays doit inciter gouvernants et opposants à méditer longuement sur le devenir du pays avant qu'un tsunami ravageur ne nous submerge et ne nous engloutisse à jamais dans les profondeurs d'un gouffre sans issue. « Un pour tous, tous pour un » : tel doit être le mot d'ordre de tous les Tunisiens. Autrement la Tunisie serait condamnée à l'insignifiance et à la modestie.

Ali HAMDI